



M. Julien Merleau-Bourassa
Avocat

Comment bien préparer le premier budget post-élections ?

Le premier budget post-électoral est souvent un exercice à haut risque pour une nouvelle administration municipale. Pour un conseil fraîchement élu, surtout lorsqu'il a été largement renouvelé, sa préparation devient à la fois un test de gouvernance, un outil d'apprentissage et une vitrine des premières décisions collectives.

Un exercice administratif et politique

Le budget municipal est la représentation concrète des orientations politiques du conseil. Dans l'année qui suit une élection, le nouveau conseil doit composer avec un calendrier serré : le budget doit être adopté dans les délais légaux, soit le 31 décembre (31 janvier pour le premier budget post-électoral), alors que plusieurs élus découvrent encore les rouages de l'appareil municipal.

Ce premier exercice budgétaire exige de concilier la volonté de changement portée par le nouveau conseil avec les obligations financières et administratives de l'administration. Les engagements contractuels existants, les besoins de base de l'organisation et les projets déjà amorcés limitent souvent les marges de manœuvre. Avant de pouvoir orienter le futur, il faut mesurer le présent et comprendre les contraintes dans lesquelles s'inscrit l'action municipale.

Des élus en apprentissage

Au cours des semaines suivant une élection, les nouveaux élus sont plongés dans une période intense de découverte. Formations, comités, lecture de documents techniques : la courbe d'apprentissage est abrupte. Pourtant, le processus budgétaire ne peut attendre. Les élus souhaitent s'impliquer activement dans la définition des priorités, mais ils n'ont pas toujours les repères nécessaires pour évaluer les conséquences financières de leurs choix.

Cette réalité peut limiter leur participation à des discussions générales, laissant le personnel administratif piloter la majorité des décisions. Plusieurs élus qualifient d'ailleurs le premier budget de leur mandat de « budget de l'administration ». Pour éviter ce déséquilibre, certaines administrations choisissent d'adopter une approche plus pédagogique : elles offrent des rencontres préparatoires très tôt une fois leurs élus assermentés, vulgarisent les principes budgétaires et expliquent la structure des dépenses, la distinction entre fonctionnement et immobilisations, ou encore les divers modes de taxation. Ces initiatives permettent aux élus de s'approprier le budget et de mieux comprendre l'impact concret de leurs orientations politiques.

Favoriser la participation et la compréhension

Un budget municipal ne doit pas être perçu comme un exercice technique réservé aux spécialistes, mais comme un outil collectif de décision. Plus les élus participent activement à sa préparation, plus le résultat reflète la vision commune du conseil et plus les élus adhéreront aux résultats.

Certaines conditions favorisent la réussite de ce processus. D'abord, il est essentiel de démarrer le travail budgétaire tôt, dès la rentrée post-électorale, afin de laisser le temps aux nouveaux élus de s'approprier les dossiers. Ensuite, les échanges doivent être structurés : des ateliers thématiques – infrastructures, environnement, sécurité publique, développement économique – aident à relier les chiffres

aux enjeux concrets. La formation de comités peut être un outil pertinent pour structurer les ateliers techniques. Enfin, présenter les budgets sous une forme accessible, par programmes ou par projets, permet de mieux visualiser les retombées réelles des dépenses et d'éviter que le débat ne se perde dans les détails comptables.

La transparence, la souplesse et la clarté dans la communication entre l'administration et le conseil jouent également un rôle crucial. Lorsque les élus se rendent compte des contraintes administratives et que l'appareil municipal saisit les attentes politiques, la discussion devient plus constructive. Ce dialogue constant contribue à bâtir la confiance et à prévenir les tensions qui peuvent surgir quand les rôles sont mal compris.

Concilier ambitions et contraintes

Le contexte post-électoral est souvent celui de l'enthousiasme et des promesses. Les citoyens attendent des changements rapides, et les élus veulent concrétiser leurs engagements. Or, la réalité budgétaire impose des limites. Les nouvelles priorités doivent s'inscrire dans un cadre financier déjà défini, et plusieurs engagements électoraux nécessitent des études préalables ou des ajustements réglementaires avant de se traduire en dépenses.

Le premier budget ne doit donc pas être perçu comme un frein à l'action politique, mais comme une étape de transition. Il sert à poser les fondations d'une vision, à établir les grandes orientations et à planifier la mise en œuvre progressive des engagements du mandat. L'objectif n'est pas de tout accomplir dès la première année, mais de définir une trajectoire claire et réaliste qui guidera les budgets ultérieurs.

L'élaboration du premier budget post-électoral peut également être une occasion de faire une planification stratégique du mandat et des projets qui seront menés. Ainsi, les élus qui auraient souhaité voir certains de leurs engagements apparaître dans le budget ont la possibilité de constater que leurs projets progressent même s'ils ne sont pas encore formellement budgétés.

Un moment fondateur pour le mandat

La préparation du premier budget post-électoral constitue bien plus qu'un exercice financier ; c'est un moment fondateur pour la gouvernance municipale. C'est à travers ce processus que se construit la culture de travail du conseil, que se définissent les priorités du mandat et que s'installe la relation entre les élus et l'appareil administratif.

Un budget réussi ne se mesure pas seulement à l'équilibre des chiffres, mais à la qualité du dialogue qui l'a rendu possible. Lorsqu'il reflète un véritable équilibre entre ambition politique et contraintes administratives, il devient le point de départ d'une gouvernance solide, transparente et durable ; une gouvernance capable de conjuguer vision et réalisme dès la première année du mandat.